



Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social

Direction
de l'administration générale et
de la modernisation des services

Sous-direction
des ressources humaines

Bureau de la gestion des corps
de l'inspection du travail et
des contrôleurs du travail, des
médecins inspecteurs du
travail et des ingénieurs de
prévention

RH 3

39-43, quai André-Citroën
75902 Paris Cedex 15

Chef de la section : Sylvie DOULUT

01.44.38.36.93

Rédacteurs : Nadine HUE

01.44.38.38.97

Carole COUCKE

01.44.38.36.96

Télécopie : 01 44 38 38 88

Le ministre du travail, de l'emploi, de la
formation professionnelle et du dialogue social
à

Monsieur le Ministre de l'économie, des finances et
du commerce extérieur

Madame la ministre de l'écologie, du développement
durable et de l'énergie

Monsieur le ministre du redressement productif

Monsieur le ministre de l'agriculture et de
l'agroalimentaire

Madame la secrétaire générale des ministères chargés
des affaires sociales

Monsieur le chef de l'Inspection générale des affaires
sociales

Madame la directrice des ressources humaines

Mesdames et Messieurs les délégués, directeurs et
chefs de service et de mission de l'administration
centrale du ministère du travail, de l'emploi, de la
formation professionnelle et du dialogue social

Monsieur le directeur de l'institut national du travail,
de l'emploi et de la formation professionnelle

Directions régionales des entreprises, de la
concurrence, de la consommation, du travail et de
l'emploi

Unités territoriales

Directions des entreprises, de la concurrence, de la
consommation, du travail et de l'emploi

Direction de la cohésion sociale, du travail, de
l'emploi et la population de Saint Pierre et Miquelon

Directions régionales de l'alimentation, de
l'agriculture et de la forêt (services régionaux de
l'inspection du travail, de l'emploi et de la politique
sociale agricoles)

s/c de Mesdames et Messieurs les Préfets de régions
et de département

Paris, le 5 octobre 2012

**NOTE DE SERVICE DAGEMO/RH 3 n°2012-47 relative aux résultats
de la commission administrative paritaire du corps de l'inspection du
travail réunie le 3 octobre 2012 (demandes de mutation)**

La commission administrative paritaire à l'égard du corps interministériel de l'inspection du travail, réunie le 3 octobre 2012, a donné un avis favorable aux demandes de mutation figurant dans le tableau annexé à la présente note.

Vous voudrez bien me communiquer, dans les meilleurs délais, les dates de promotion et/ou de mutation des intéressés, prises soit d'un commun accord entre les chefs de services et les intéressés, soit à la date prévue dans le tableau annexé. En cas de désaccord entre les parties, ces mouvements devront intervenir **dans un délai de deux mois**.

Par décision de l'administration et après examen de leurs dossiers, les agents du corps de l'inspection du travail ayant fait acte de candidature, et dont les noms ne figurent pas au tableau précédemment indiqué, sont réputés ne pas avoir obtenu satisfaction.

Par ailleurs, des postes sont indiqués comme « non pourvus », lorsque les candidats ont obtenu une autre mutation parmi leurs différents choix et/ou n'ont pas été retenus sur ce poste.

Toutefois, cela n'exclut pas que certains de ces postes, ainsi que d'autres sur lesquels aucune candidature d'agent du corps de l'inspection du travail n'a été enregistrée, également proposés aux agents du corps des attachés d'administration des affaires sociales et aux agents contractuels, aient pu recueillir des candidatures d'agents relevant de ces statuts.

Je vous serais obligé de porter la présente note, ainsi que le tableau qui s'y trouve annexé, à la connaissance des personnels placés sous votre autorité, **notamment par voie d'affichage.**

Pour le Ministre et par délégation
Le directeur de l'administration générale
et de la modernisation des services

Joël BLONDEL